



Attestation

Dans le cadre de l'article 194 des règlements sportifs de la FFT pris en application des articles D.231-1-4-1 et A.231-3 du Code du sport

Cette attestation est à remplir et à signer si vous disposez déjà d'un certificat médical datant de moins de 3 ans vous permettant de pratiquer le tennis (en ou hors compétition) et après avoir répondu **NON** à toutes les questions posées sur le questionnaire mentionné.

Pour un(e) **ADULTE**

Je soussigné(e) M/Mme.....

atteste avoir pris connaissance et renseigné le questionnaire de santé QS-SPORT Cerfa N°15699*01 et avoir répondu par la négative à l'ensemble des rubriques.

Ce questionnaire est disponible sur demande au club ou en suivant [ce lien](#).

Date et signature